

Front social/Intersyndicale pour l'Ogooué-Maritime Grève générale illimitée à partir du 12 juin prochain



Les travailleurs de Port-Gentil écoutant attentivement...



...les leaders de l'Intersyndicale de l'Ogooué-Maritime, lors de l'assemblée générale du 7 juin dernier.

Vianney MADZOU
Port-Gentil/Gabon

C'EST une décision dont les conséquences pourraient se ressentir au-delà de la seule province de l'Ogooué-Maritime. Réunie en assemblée générale, mercredi dernier, la coordination de l'Intersyndicale pour la province a décidé d'observer une grève générale illimitée, à partir du lundi 12 juin 2017.

Pour mesurer l'impact que pourrait avoir cette déci-

sion, il faut relever que l'Intersyndicale de l'Ogooué-Maritime compte une douzaine de confédérations et d'organisations syndicales issues des secteurs public, parapublic et privé. L'annonce est motivée par "le mutisme" du gouvernement devant ses "légitimes revendications". On se rappelle, en effet, que lors de la célébration de la fête du travail, le 1er mai dernier, cette organisation avait interpellé le gouvernement sur la crise qui sévit de façon drastique à Port-Gentil, entraînant la mise en chômage de plusieurs travailleurs. Selon

les statistiques rendues publiques par les syndicats, ce jour-là, plus de 16 300 personnes ont déjà perdu leurs emplois, tous secteurs confondus. Dans le manifeste lu le 1er mai devant le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, le coordonnateur provincial de l'Intersyndicale, François Moukagny Koumba, avait fustigé « l'incapacité des pouvoirs publics à trouver de vraies solutions au chômage devenu un véritable fléau, au point de faire de Port-Gentil une ville sinistrée ».

Ce même jour, l'Intersyndi-

cale avait promis de déposer un préavis de grève générale illimitée sur la table de la première autorité administrative de la province, si aucune réponse n'était proposée dans l'immédiat. Elle est passée à l'acte le 15 mai dernier.

Parmi ses revendications, il y a la suppression "immédiate et sans condition" de la Contribution spéciale de solidarité (CSS) imposée sur tout achat effectué en magasin, et de la Contribution spéciale de l'eau et de l'électricité (CSEE) versée à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) par les consommateurs. La co-

alition syndicale dénonce aussi l'augmentation des prix des produits pétroliers (gaz et carburant) et le prélèvement financier, à la source, pour le compte du Fonds national de l'habitat (FNH).

Les taux de cotisations à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) font également l'objet de revendication de la part de l'Intersyndicale de l'Ogooué-Maritime. Celle-ci reproche au gouvernement d'avoir revu ces taux à la hausse, « sans se concerter au préalable avec les partenaires sociaux ».

Elle exige, ainsi, le retour aux taux retenus lors des accords de janvier 2015 d'Angondjé, tout en sollicitant le maintien du prélèvement de la cotisation à 1% pour l'ensemble des travailleurs en activité et 0% pour les retraités. « Ce sont des revendications syndicales qui n'ont rien à voir avec la politique. Nous avons le devoir de défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs », a précisé M. Moukagny Koumba, devant une foule composée essentiellement des travailleurs.

Conséquences de la crise économique Les Portgentillais dans le dur

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

Des entreprises qui ferment, le chômage qui s'installe sur la durée, les petits boulots qui se font rares. Les habitants de Port-Gentil ont de plus en plus du mal à joindre les deux bouts.

STÉPHANE est chauffeur de taxi. Désormais, il ne travaille qu'aux heures de pointe. « A ces heures-là, je peux encore grappiller quelques clients se rendant ou sortant de leurs milieux professionnels, les élèves qui partent ou reviennent des cours, ou encore profiter des mouvements des parents d'élèves qui vont déposer et récupérer leurs enfants à l'école », explique-t-il. Il surveille aussi les jours d'arrivée, à Port-Gentil, des bateaux transportant des passagers et les produits vivriers. Le vendredi est également un bon jour. Ses collègues, musulmans, lui laissent le champ libre lorsqu'ils vont à la mosquée.

Le reste du temps, il préfère garer son engin, avec une incidence sur ses revenus. « Ma recette journalière est tombée à 5 000



Photo : Sidonie Ambonguilla

Le nouveau port est désert, signe de la crise dans la capitale économique.

francs. Avant la crise, elle oscillait entre 17 000 et 20 000 francs. Ce que je gagne aujourd'hui me permet juste d'assurer mon carburant », déplore-t-il. Non sans réaliser que la dernière augmentation de carburant a davantage aggravé la situation. De son côté, Félix est dans l'informatique. Un secteur où la concurrence est rude, surtout en matière de formation en bureautique, avec la floraison de structures qui cassent les tarifs pour attirer une clientèle peu regardante sur la qualité des enseignements.

Pour contourner l'obstacle, il a opté pour la maintenance informatique, moins encombrée. Il s'est aussi spécialisé dans la géolocalisation. Ce qui lui permet d'équiper les véhi-

cules des opérateurs pétroliers désireux de localiser rapidement leurs engins déployés sur le terrain.

Mais, admet-il, la crise dans le secteur pétrolier a eu un effet négatif sur son business. Il a dû mettre au chômage technique quelques collaborateurs, en attendant que demain soit effectivement meilleur qu'aujourd'hui.

L'autre catégorie de Portgentillais tirant le diable par la queue est constituée de petits propriétaires fonciers. Lesquels vivent des loyers qui leur rapportent entre 100 000 et 150 000 francs par mois.

A l'inverse, c'est l'enfer pour ceux qui logent des personnes ayant déjà perdu leurs emplois. Les arriérés de plusieurs mois



Photo : Sidonie Ambonguilla

Du bois de chauffage vendu chez une coiffeuse : le système "D" se développe à Port-Gentil.

ont pris le dessus sur le paiement tardif des loyers.

Bien des propriétaires sont des personnes âgées.

L'expérience de la vie les pousse, ainsi, à compatir avec leurs locataires, au point de s'abstenir d'ester en justice des pères et

mères de famille en difficultés financières et ayant à charge des enfants qu'ils ne parviennent même plus à scolariser.

A Port-Gentil, la récession économique a favorisé le développement du système "D". Ainsi, de nombreux propriétaires de véhicules, y compris de luxe, se lancent dans le transport urbain.

Le commerce informel prend aussi de l'ampleur, avec des habitations qui sont transformées en salon de coiffure ou de pédicure-manucure, quand ce n'est pas en restaurant occasionnel ou en bistro.

Petit angle L'éternel espoir

FAE
Port-Gentil/Gabon

TANT qu'il y a la vie, il y a de l'espoir. Les habitants de Port-Gentil se sont appropriés cet adage pour continuer de croire en des lendemains meilleurs. Ici, les propriétaires des habitations à louer préfèrent s'accrocher à l'espoir que les promesses de reprise des activités et des rappels de salaire faites à leurs lo-

cataires par les entreprises, finiront par se concrétiser et qu'ils pourront rentrer dans leurs dus.

Les établissements scolaires privés sont dans la même situation. Leurs promoteurs, malgré la menace de fermeture que fait planer la mauvaise conjoncture économique actuelle, gardent espoir que, tôt ou tard, les parents d'élèves finiront par s'acquitter de leurs charges. Ou, pour ceux ayant signé des

conventions de partenariat avec l'Etat, que le partenaire finira par honorer ses engagements financiers.

L'espoir d'une vie meilleure chez les Portgentillais est aussi suscité par les faramineuses sommes souvent proposées par le Pari mutuel urbain gabonais (PMUG) aux parieurs. Ainsi, plusieurs chefs de famille sont souvent amenés à épargner entre 500 et 2000 francs pour espérer remporter le jackpot.